



DESCRIPTION DU POSTE

DIRECTEUR(TRICE) DES OPÉRATIONS

1.0 DESCRIPTION

- 1.1 ORGANISATION :** Association canadienne d'aviron amateur (Rowing Canada Aviron - RCA)
- 1.2 TITRE :** Directeur(trice) des opérations
- 1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI :** Professionnel(le) à temps plein – contrat d'un an
- 1.4 SOUS LA SUPERVISION DU :** Chef de la direction

2.0 RESPONSABILITÉS ET FONCTIONS

2.1 GÉNÉRAL

Le (la) directeur(trice) des opérations est responsable de renforcer l'efficacité organisationnelle par la mise en œuvre des priorités stratégiques, l'excellence opérationnelle et des pratiques de gouvernance rigoureuses. Ce poste implique une collaboration étroite avec le chef de la direction et l'équipe de direction afin d'assurer la cohérence, la performance et l'amélioration continue des opérations internes et des fonctions clés en contact avec les membres.

2.2 Détails

2.2.1 Opérations stratégiques, risques et performance organisationnelle

- Diriger la conversion de la stratégie de RCA en plans opérationnels intégrés, en garantissant une exécution rigoureuse et l'évaluation des résultats du plan stratégique
- Agir en tant que partenaire stratégique du chef de la direction en matière de gestion des risques d'entreprise, en dirigeant

l'identification des risques, les stratégies d'atténuation et la surveillance continue

- Faciliter l'alignement et la mise en œuvre des priorités en soutenant les processus décisionnels et en garantissant le suivi organisationnel des initiatives clés
- Superviser l'élaboration des rapports destinés à la direction et soutenir la préparation des rapports destinés au conseil d'administration sur la performance organisationnelle, les priorités stratégiques et les initiatives clés
- Diriger l'élaboration des demandes de financement et collaborer avec l'équipe de direction sur les rapports annuels destinés aux organismes de réglementation et de financement (par exemple, À nous le podium, Sport Canada)
- Soutenir les prévisions financières et la planification de scénarios de l'organisation afin d'éclairer la prise de décision stratégique

2.2.2 Ressources humaines

- Diriger l'élaboration, la modernisation et l'application cohérente des politiques, des procédures et des ressources RH
- Veiller à la conformité de l'organisation à la législation du travail grâce à une surveillance proactive et à l'atténuation des risques
- Superviser les programmes de rémunération et d'avantages sociaux, en veillant à leur conformité avec les principes de l'organisation et à l'application de pratiques concurrentielles et équitables
- Diriger les stratégies d'acquisition de talents afin d'attirer et de retenir des employés hautement qualifiés grâce à des processus équitables et efficaces
- Contribuer aux initiatives d'engagement des employés, de fidélisation, de gestion de la performance et de développement du leadership
- Soutenir les gestionnaires et favoriser une culture de la responsabilité, de rétroaction continue et du perfectionnement professionnel

2.2.3 Communication et informatique

- Assurer la supervision stratégique des communications afin de favoriser l'efficacité organisationnelle, la prestation de services et l'engagement des parties prenantes
- Veiller à ce que des stratégies de marketing et de communication soient en place pour renforcer l'engagement communautaire, rehausser l'image de marque de RCA et soutenir la croissance du sport

- Veiller à ce que les systèmes de communication, les plateformes numériques et les services informatiques soient fiables, efficaces et adaptés aux besoins de l'organisation et des membres
- Veiller au respect de la législation en matière de confidentialité, de communication et de gestion des données, ainsi que des politiques connexes
- Guider l'amélioration continue des pratiques, des outils et de la gouvernance en matière de communication, de gestion de l'information et de technologie

2.2.4 Stratégie d'adhésion, services et gouvernance

- Veiller à la mise en œuvre efficace des programmes, des services et des initiatives nationales qui répondent aux besoins des membres et favorisent le développement à long terme du sport
- Assurer la supervision stratégique du portefeuille de services aux membres, y compris l'assurance, les initiatives de croissance, la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), ainsi que la sécurité technique et sur l'eau
- Superviser la gouvernance des adhésions en veillant à l'application cohérente des politiques, des statuts et des procédures

2.2.5 Sport sécuritaire

- Diriger la mise en œuvre et l'amélioration continue du cadre « Sport sécuritaire » de RCA
- Assurer la direction opérationnelle des questions relatives à la sécurité dans le sport, y compris les processus de coordination, d'escalade et de résolution
- Veiller au respect des exigences en matière de sport sécuritaire des organismes de réglementation et des partenaires
- Superviser les politiques, les procédures, les formations et les mécanismes de signalement
- Veiller à l'application cohérente des normes de sport sécuritaire au sein de l'organisation et de la communauté au sens large, le cas échéant

3.0 Niveau d'autorité

3.1 Niveaux de supervision

Le (la) directeur(trice) des opérations rend compte au chef de la direction et travaille en étroite collaboration avec celui-ci ainsi qu'avec les autres membres de l'équipe de la haute direction. Le (la)

directeur(trice) des opérations est responsable de la gestion quotidienne d'autres membres du personnel de RCA.

3.2 Pouvoir de décision

En tant que membre de l'équipe de haute direction, le (la) titulaire exercera une influence significative sur l'orientation générale, la stratégie et les objectifs de RCA. Le (la) directeur(trice) des opérations aura le pouvoir de diriger et de gérer les opérations et les programmes conformément aux politiques et aux budgets approuvés.

4.0 Indicateurs clés de rendement

- 4.1** Réalisation des priorités stratégiques et opérationnelles annuelles telles qu'attribuées (par exemple, % d'initiatives en bonne voie ou achevées)
- 4.2** Alignement de la direction et de l'organisation sur les priorités clés, mesuré par la rapidité de la prise de décision, l'avancement des initiatives et les retours d'information de la direction
- 4.3** Exactitude des prévisions financières et capacité à obtenir et à conserver des financements (y compris la qualité et la ponctualité des rapports aux bailleurs de fonds)
- 4.4** Engagement et fidélisation des employés, ainsi qu'efficacité du leadership à l'échelle de l'organisation
- 4.5** Satisfaction, engagement et croissance des membres, ainsi que qualité et fiabilité des services fournis